

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

**Présents** : Yvan AUGER, Michel BEJANNIN, Benoit PIARD, Jocelyne CART-LAMY, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Laurent BLONDEAU, François FENIET, Jean-Marc FONTANEZ, Michel GOYARD, Corine PACOREL, Laurianne SCHOFF.

**Absents excusés** : Christian BRUNEEL (pouvoir à Yvan AUGER), David COLANGE (pouvoir à M. BEJANNIN) Catherine COUANON (pouvoir à Laurianne SCHOFF), Régis MOREAU, Mikael REFLOC'H (pouvoir à Estelle JANIER-DUBRY).

**Absents non excusés** : Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Joël GINDRE.

**Secrétaire de séance** : Yannick FOUCAULT.

### **1) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 29 mai 2017, à l'unanimité.

### **2) Elections sénatoriales / Désignation des délégués**

M. le Maire informe l'assemblée, des consignes de vote et notamment de la désignation de 2 délégués titulaires et de 3 suppléants.

Yvan AUGER, Christian BRUNEEL et Estelle JANIER-DUBRY se sont portés candidats aux fonctions de délégué titulaire. A l'issue du vote, M. AUGER et Mme JANIER-DUBRY sont élus délégués titulaires.

Les 3 candidats suppléants élus sont : M. BRUNEEL, Mme CART-LAMY, M. PIARD.

### **3) Projet d'achat de matériel (épareuse)**

Sur proposition de M. le Maire au vu de plusieurs devis, le Conseil Municipal décide d'acheter une épareuse, au prix de 5 700 € HT, à la société CMS Constructeur.

### **4) Marché de voirie**

M. GOYARD Michel ne prend pas part à la délibération.

La société EIFFAGE a été retenue pour le marché de voirie (offre à 109 441.50 € HT), suite à la consultation lancée par marché à procédure adaptée, marché à bons de commande renouvelable 3 fois.

M. Laurent BLONDEAU s'abstient.

### **5) Vente de bois**

Suite à une consultation lancée en mai, l'offre de la Scierie MONNET SEVE à 19 700 € HT est retenue.

M. AUGER informe le Conseil Municipal, des ventes réalisées en juin pour un total de 93 000 € HT.

### **6) Augmentation de loyers**

Les loyers des logements communaux du 7 Rue Derrière à Chaux des Prés, sont revalorisés au 1<sup>er</sup> juillet 2017, selon l'indice de référence des loyers du 1<sup>er</sup> trimestre, soit + 0.51 %.

## 7) Attribution de logement

Compte tenu du départ annoncé de Mme Camille SIRI, le logement F1 du 4, Les Janiers est attribué à Mme Soline MAIRE, à compter du 1<sup>er</sup> août 2017. Le loyer est fixé à 220 € mensuels, la provision pour charges à 11 € / mois. Le dépôt de garantie correspondra à un mois de loyer.

## 8) Déploiement du réseau très haut débit

Le Conseil Municipal accepte la participation restant à charge de la commune, pour la 1<sup>ère</sup> phase du projet, soit 15 410 € à verser à la Communauté de Communes, par le biais de fonds de concours.

## 9) Arrêté / Régie de recettes Piscine

A la demande de la Directrice du Duchet, un arrêté nommant le régisseur et les différents mandataires est pris pour la saison estivale 2017.

## 10) Questions diverses

- **Travaux Chalet des Janiers** : Suite à analyse des offres par le SIEC, les entreprises retenues sont les suivantes :

- **Lot n° 1** : Maçonnerie : MARUZZI pour 26 030.79 € HT, soit 31 236.95 € TTC
- **Lot n° 2** : Métallerie : DUCROT pour 22 448.00 € HT, soit 26 937.60 € TTC
- **Lot n° 3** : Bardage bois et zinc : GOUGET pour 39 864.20 € HT, soit 47 837.04 € TTC
- **Lot n° 4** : Menuiserie bois –  
Parquet flottant : GOUGET pour 30 838.00 € HT, soit 37 005.60 € TTC
- **Lot n° 5** : Echafaudage – ITE – Plâtrerie –  
Plâtrerie – Faux-plafond – Peinture : GOUGET, pour 80 595.93 € HT, soit 96 715.12 € TTC
- **Lot n° 6** : Carrelage – Faïence : SOLSYSTEM , pour 8 599.72 € HT, soit 10 319.66 € TTC
- **Lot n° 7** : Plomberie-sanitaire – Ventilation – Poêle à pellets) :  
ERINNOV, pour 41 903.00 € HT, soit 46 785.00 € TTC
- **Lot n° 8** : Electricité : PERNOT 3<sup>E</sup>, pour 7 243.00 € HT, soit 8 691.60 € TTC

Délibération du Conseil prise pour l'attribution des marchés pour un montant total de **257 522.64 € HT** soit **309 027.17 € TTC**.

- **Foyer Rural** : M. le Maire donne lecture d'un courrier du Président du Foyer Rural. Une rencontre du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration devrait avoir à la fin de l'été.
- **Travaux au Duchet** : Le Conseil Municipal donne son accord au SIVOM de lancer la consultation.
- **Tour de France** : Les employés communaux recevront des consignes lors de la réunion du 3 juillet. Les conseillers sont invités à se présenter à 8h, le 8 juillet, à la Mairie de Prénovel, pour la mise en place des derniers dispositifs de sécurité.

- **Rapport du Syndicat des Eaux sur la qualité de l'eau** : Approuvé à l'unanimité.
- **Le Jura de haut en bas** : Une remarque est faite concernant l'organisation des secours pendant la course : 1 500 coureurs sont passés à Nanchez, à charge aux pompiers volontaires de service de gérer les accidents de parcours...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Nanchez, le 10 juillet 2017.

Le Maire,  
Yvan AUGER

